

# L'engagement au travail de petit·es producteur·rices biologiques

(Ré)ajuster les pratiques de *care* au quotidien \*

Agathe Lelièvre \*\*

Cet article interroge les logiques par lesquelles de petit·es producteur·rices biologiques élaborent des organisations alternatives du travail qui contestent les dualismes nature/culture, privé/public, emploi/bénévolat. À partir d'une enquête ethnographique conduite dans deux fermes maraîchère et d'élevage, il montre tout d'abord comment les acteur·rices font preuve dans leur travail d'un engagement politique et moral grâce à des pratiques de *care* envers les humains et les entités animales et végétales. Ensuite, il rend compte de la construction d'« économies de communauté », fondées sur la réciprocité et l'inclusion d'acteur·rices bénévoles, qui tendent à mobiliser davantage les femmes. Au terme de l'analyse, il apparaît que les idéaux défendus dans ces organisations alternatives du travail se trouvent mis à l'épreuve du temps et des nécessités économiques, conduisant les acteur·rices à (re)négocier les frontières des temporalités et des espaces du travail.

Cet article s'inscrit dans le champ des recherches consacrées aux pratiques professionnelles engagées en agriculture, qui revendiquent des manières plus écologiques de produire, de travailler, voire de vivre (DELÉAGE, 2005 ; SAMAK, 2013, 2016 ; PRUVOST, 2013). Il interroge l'engagement au travail de petit·es producteur·rices biologiques en montrant comment ceux et celles-ci élaborent des organisations du travail alternatives au modèle productiviste (DELÉAGE, 2012), qui invitent à questionner plusieurs dualismes : nature/culture, public/privé, emploi/bénévolat. Cet engagement au travail se manifeste par des pratiques de *care* entre humains, mais aussi envers

---

\* Cet article est issu des résultats d'une thèse en science politique réalisée à l'Université de Montréal portant sur les pratiques de *woofing* (cf. note 3) en France et au Québec. Je remercie les coordinateur·rices du dossier ainsi que les deux évaluateur·rices anonymes pour leurs précieux conseils en vue de l'amélioration du texte. Je remercie également Annabelle Dias Felix, Juliette Dupont, Fella Hadj Kaddour, Zoé Teinturier et Marion Leboucher pour leurs relectures de la première version de ce texte.

\*\* Centre universitaire rouennais d'études juridiques (CUREJ), Université de Rouen ; agathe.lelievre1@univ-rouen.fr.

les entités animales et végétales. Le *care* englobe « tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde” en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (TRONTO, FISCHER, 1990, p. 40). Surtout mobilisé dans le cadre d'études sur le travail auprès de populations catégorisées comme vulnérables, il permet aussi dans le cas du travail agricole « d'envisager des pratiques techniques et professionnelles fondées sur l'attention aux situations singulières » au sein d'un *care* environnemental (LAUGIER, 2015, p. 133). Ces pratiques de soin qui se manifestent par une attention et une écoute envers les vulnérabilités des autres, de soi ainsi que celles des animaux et des végétaux, se trouvent toutefois mises à l'épreuve du temps et du caractère commercial des fermes, conduisant les acteur·rices à les (ré)ajuster et à déplacer ou replacer les frontières du travail<sup>1</sup>. L'analyse s'appuie sur ce cadre théorique ainsi que sur les outils de la sociologie du travail afin de rendre compte de sa répartition, des interactions en son sein et des expériences vécues pour comprendre la construction au quotidien de ces organisations alternatives, et la manière dont elles perdurent et se recomposent dans le temps.

Mon enquête de terrain s'est intéressée à une microferme maraîchère portée par un couple de néo-ruraux, et une ferme en polyculture-élevage avec un petit troupeau (moins de trente vaches), gérée par un collectif d'acteur·rices issues du milieu agricole (encadré). Dans les deux cas, les acteur·rices revendiquent, dans et par le travail, des modes de production moins polluants, un travail moins aliénant et un mode de vie écologique « radical<sup>2</sup> ». Pour promouvoir ces valeurs et obtenir de l'aide pour leurs travaux agricoles, ils et elles accueillent des bénévoles *via* le réseau associatif *World Wide Opportunities on Organic Farms* (WWOOF)<sup>3</sup>. Le travail bénévole a constitué non seulement l'une des dimensions des organisations du travail que j'ai étudiées, mais aussi la porte d'entrée méthodologique à l'immersion ethnographique (SCHATZ, 2009). J'adhère en effet au réseau en 2019, puis me propose comme bénévole auprès de plusieurs « hôtes » et « hôtesse » de fermes biologiques, en mettant en avant un intérêt personnel pour cette agriculture d'une part, et en présentant l'objectif académique de documentation des organisations du travail d'autre part. Dans les deux cas, les hôte·sse des fermes acceptent ma venue, m'ouvrant les portes de leur exploitation et de leur habitation lors de mon séjour dans la microferme maraîchère. J'endosse le rôle de bénévole au cours des deux mois d'observation et participe aux activités agricoles à raison de cinq à huit heures par jour, en aménageant des temps pour les entretiens et la prise de notes d'observation. Les carnets de terrain consignent tous les éléments

---

1. Selon une définition féministe matérialiste, le travail est ici envisagé comme « production du vivre » (HIRATA *et al.*, 2004), indépendamment de son caractère rémunéré (SIMONET, 2018).

2. Il se caractérise par « une alimentation biologique, un habitat partiellement ou totalement écoconstruit, une défense de l'ancrage local et des circuits courts de distribution (en opposition à l'“économie verte” pratiquée par les grands groupes), et des pratiques d'éducation et de médecine alternatives » (PRUVOST, 2013, p. 37).

3. Le réseau associatif WWOOF met en relation grâce à une plateforme internet des bénévoles (woofeur·euses) et des agriculteur·rices biologiques (hôtes et hôtesse) afin de planifier des séjours dans leurs fermes où les bénévoles sont logé·es et nourri·es, en échange de leur participation aux activités. Une association française (WWOOF France), membre de ce réseau international, voit le jour en 2007.

relatifs au travail à la ferme et à la maison (organisation, tâches, répartition, interactions, temporalités, agencement des espaces). Ensuite, les entretiens semi-directifs avec les hôte·sses (n = 6) ont permis de recueillir les significations données au travail, de même que leur rapport à l'engagement. Enfin, un inventaire recense les fermes membres du réseau WWOOF dans la région à l'étude (n = 124) ainsi que certaines de leurs caractéristiques (nombre de bénévoles accueilli·es, mode d'hébergement, temps de séjour minimum, etc.).

Dans une première partie, j'étudie comment les acteur·rices s'investissent dans des pratiques de travail leur permettant de se réclamer d'une « production engagée » (RODET, 2019) et d'attachements avec les « produits » du travail. Puis, dans une seconde partie, je m'intéresse aux organisations alternatives mises en place par celles et ceux qui produisent le travail. Libérant du temps et de l'espace pour le déploiement de pratiques de *care*, elles semblent toutefois perpétuer des inégalités de genre dans la répartition du travail productif et reproductif.

#### ENCADRÉ

### Trajectoires des fermes Graines d'espoir et Champs-Paître

Auréli<sup>1</sup> et Sylvain sont en activité depuis deux ans dans leur microferme<sup>2</sup> Graines d'espoir (dite les *Graines*). Aucun·e des deux n'est issu·e du milieu agricole, et il et elle se sont reconverti·es après qu'Auréli a été kinésithérapeute pendant une dizaine d'années, tandis que Sylvain a exercé entre autres comme charcutier et vendeur dans un supermarché biologique. Très engagé·es pour l'écologie et « la bio », le couple souhaite « devenir acteur<sup>3</sup> » et promouvoir par son travail le soin aux terres et une alimentation saine. Après avoir quitté précipitamment une formation privée en permaculture estimée insatisfaisante, il et elle entreprennent un séjour de six mois en *woofing* afin d'apprendre les rudiments du métier, puis s'installent dans leur microferme en maraîchage diversifié. Le couple réside dans une maison attenante aux terres cultivées avec Henri, leur petit garçon de 4 ans. Les woofeur·euses et les stagiaires sont accueilli·es dans la maison familiale et partagent leur quotidien.

Julie, Cédric et Jean-Luc, ami·es de longue date, se sont associé·es il y a trois ans pour créer la ferme en bovins-lait des Champs-Paître (dite les *Champs*). Les parents de Julie ont une ferme laitière tandis que le père de Cédric était éleveur de volaille, selon un modèle industriel dans les deux cas. Cédric et Julie sont en couple depuis plus de quinze ans et ont deux enfants. Jean-Luc n'est pas fils d'agriculteur mais son père entretenait une terre agricole en parallèle de sa profession d'assureur. Il est en couple avec Nathalie, qui vient régulièrement donner un coup de main à la ferme. Après avoir exercé dans le secteur bancaire et syndical agricole (Cédric), dans la logistique et le transport du lait en

1. Le lieu de la recherche, les noms des participant·es et des fermes ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

2. Les microfermes biologiques et commerciales se caractérisent par une surface cultivée par actif inférieure aux recommandations d'installation, une diversité de productions et une commercialisation en circuit court (MOREL, LÉGER, 2017).

3. Entretien avec Sylvain, 19 mars 2019.

circuit long (Jean-Luc) et dans la recherche agronomique (Julie), les trois ami·es décident de s'installer ensemble en 2016 et fondent les Champs. Le collectif de travail se compose également d'une salariée, Iris, qui a rejoint l'équipe à la suite de son séjour en *woofing*. Les quatre membres de l'équipe résident dans une commune avoisinante tandis que les woofeur·euses et les stagiaires sont hébergé·es dans une chambre ou une caravane au sein du corps de ferme.

**TABLEAU – Caractéristiques des fermes en avril 2019**

	<b>Graines d'espoir</b>	<b>Champs-Paître</b>
Date d'installation	Mars 2017	Juin 2016
Structure juridique	Entreprise micro-bénéfice agricole (dit micro-BA)	Groupeement agricole d'exploitation en commun (Gaec)
Rapport aux terres	Achat de bâti avec 1,350 ha	Location du bâti et de 67 ha de surface agricole utile (SAU) à une société commerciale immobilière (SCI) citoyenne
Main-d'œuvre	2 salarié·es à temps plein sans le statut d'agriculteur Des stagiaires ou des woofeur·euses environ neuf mois par an	3 associé·es du Gaec à temps plein dont un qui a le statut d'agriculteur Une salariée à temps plein Des stagiaires et des woofeur·euses quasiment toute l'année
Activités	Semis, culture sous serres et culture plein champ de légumes diversifiés, verger, transformation (confiture et sauce tomate)	Culture de céréales, élevage de vaches et de cochons, transformation du lait (petit-suisse, riz au lait, crème, beurre, fromage frais et affiné ainsi que <i>gwell</i> et lait ribot, deux spécialités bretonnes)
Vente	Vente directe à la ferme, fournisseur de boutiques bio en ligne, vente dans un supermarché biologique	Vente directe à la ferme, marché, paniers au sein d'une association de producteur·rices, épicerie-café biologique

## Les « productions engagées » à l'épreuve des normes institutionnelles et marchandes

Au-delà de la référence à l'agriculture biologique qui renvoie à un ensemble hétérogène de pratiques qui ne sont pas nécessairement opposées au système agricole capitaliste conventionnel (BAQUÉ, 2012), les hôte·sses des deux fermes à l'étude se sont défini·es comme « paysan·nes ». Ils et elles défendent dans leurs modes de production une agriculture plus autonome, qui vise entre autres à lutter contre la disparition des fermes et des actifs agricoles<sup>4</sup>, tout en assurant la maîtrise des outils par l'humain sur de petites surfaces de production. Dans cette partie, j'analyse comment les acteur·rices investissent ces idéaux dans leurs pratiques de travail tout en les ajustant aux contraintes économiques.

4. Selon l'enquête *Emploi* de l'Institut national de la statistique et des études économiques (CHARDON *et al.*, 2020), il n'y a plus que 400 000 agriculteur·rices exploitant·es en 2019, tandis qu'ils et elles étaient 1,6 million en 1982.

## La défense de valeurs militantes contre le « tout économique »

Tout d'abord, les acteur·rices témoignent de leur volonté de conserver leur autonomie en étant maître·sses de tout le circuit de production, et en effectuant eux et elles-mêmes les tâches de comptabilité et de réparation des installations. Ce faisant, ils et elles réduisent leur dépendance matérielle envers les services privés extérieurs, mais aussi immatérielle envers « le système en général » de l'agro-industrie et du conseil agricole (DELÉAGE, 2005, p. 68). De plus, les logiques d'accumulation ou d'expansion, incarnées par les structures d'encadrement agricole telles que les chambres d'agriculture et les services de comptabilité entrent en conflit avec les idéaux des producteur·rices, les conduisant à réaffirmer ces derniers.

Aux Champs-Paître, la situation économique est stable et les quatre membres du collectif – les trois associé·es et Iris, l'ancienne bénévole devenue salariée (encadré) – se versent un salaire d'environ 1 300 euros par mois. Lors de son installation, l'équipe sollicite plusieurs aides associatives et institutionnelles : elle fait l'expérience d'un « stage paysan créatif » mis en place par la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap), suit les conseils d'un groupe d'appui local pour l'aiguiller dans les décisions stratégiques, et souscrit à une aide payante de la chambre d'agriculture afin de garantir ses chances de bénéficier d'une subvention de l'Union européenne. Au bout de trois ans, l'entreprise a déjà atteint les objectifs économiques initialement fixés à cinq ans, et ce succès pourrait entraîner un agrandissement, d'autant plus que plusieurs produits sont souvent en rupture de stock. Les parents de Julie, l'une des quatre membres du collectif, dont la ferme laitière conventionnelle en circuit long jouxte l'exploitation, voient leur proche départ à la retraite et la vente de leurs terres aux *Champs* comme une « opportunité d'affaires », permettant un agrandissement à même de garantir le niveau des stocks. Cédric, le mari de Julie, me lance à ce sujet : « Tu vois, ça c'est l'ancienne logique<sup>5</sup>. » En effet, si les trois associé·es comptent bien acheter ces terres, ils et elle souhaitent néanmoins se séparer de deux hectares situés dans une proche commune pour permettre une nouvelle installation, en accord avec leur engagement syndical auprès de la Confédération paysanne<sup>6</sup>. De plus, ils et elle amènent la comptable qui les suit à adapter son accompagnement. Elle augmente par exemple ses tarifs en raison des nombreuses factures à traiter, notamment d'achat de matériel et d'outils dans la mesure où l'équipe réalise la plupart de ses travaux de réparation et d'entretien. Elle leur confie que dans leur cas elle doit « réfléchir différemment<sup>7</sup> », y compris lors de la rédaction d'un contrat en vue de la possible association d'Iris, l'ancienne bénévole, au Gaec : les trois associé·es souhaitent baisser le montant de l'apport personnel requis afin de privilégier l'entrée d'Iris dans l'entreprise en tant qu'associée au détriment de leur seul intérêt économique.

5. Carnet de terrain, 12 avril 2019.

6. La charte de la Confédération paysanne énonce en effet dans ses principes : « répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre ». Source : [https://www.confederationpaysanne.fr/mc\\_nos\\_positions.php?mc=5](https://www.confederationpaysanne.fr/mc_nos_positions.php?mc=5), consulté le 14 septembre 2023.

7. Carnet de terrain, 8 avril 2019.

Du côté de la ferme des Graines d'espoir, lorsqu'il et elle réfléchissent à leur installation, Aurélie et Sylvain souhaitent s'orienter vers la permaculture<sup>8</sup>, mais constatent au cours d'une formation privée que ce mode de production est trop peu rémunérateur. Il et elle se réorientent vers l'agroécologie<sup>9</sup>, pour garantir la faisabilité de leur projet, tout en ne bénéficiant d'aucune aide à l'installation, ne souhaitant pas se trouver « pieds et mains liés » envers l'État, comme le dit Aurélie<sup>10</sup>. Pour des raisons économiques, Sylvain continue de travailler à l'extérieur quelques mois tandis qu'Aurélie est à temps plein sur la ferme. Au moment de mon passage, cela fait six mois que Sylvain a rejoint la ferme à temps plein et que le couple se verse un salaire d'un peu moins de 1 000 euros par mois chacun. Toute la comptabilité est réalisée par leurs soins car Sylvain, méfiant, estime qu'un comptable voudra nécessairement « les pousser à investir<sup>11</sup> ». Cette attitude distanciée ou critique envers les conseils des services de comptabilité témoigne dans les deux cas d'un *autre* rapport à la productivité, rapport dans lequel les considérations éthiques telles que rendre possibles l'installation d'agriculteur-rices et la conservation d'une petite surface de production priment sur les objectifs économiques.

Les acteur-rices cherchent également à garder le contrôle sur tout le cycle de production et à valoriser chaque entité végétale et animale qui le compose. Aux *Graines*, les poules pondeuses sont par exemple nourries aux légumes abîmés non commercialisables. S'agissant de l'écoulement de la production, la priorité est donnée à la vente directe à la ferme pour éviter de vendre aux supermarchés avec des prix de gros, ce qui constituerait la meilleure recette pour « ne pas gagner sa vie<sup>12</sup> » selon Sylvain. Aux *Champs*, ce principe de circularité régit le système mis en place : la culture de céréales nourrit les vaches, qui produisent le lait, utile entre autres à la transformation en produits laitiers ; les déchets de lait caillé (que l'équipe préfère appeler « sous-produits ») nourrissent les cochons, qui donnent de la viande. La commercialisation se fait également par la vente directe lors des marchés ou à la ferme, de même qu'au sein d'une association de producteur-rices et d'une épicerie-café SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) rassemblant producteur-rices, salarié-es et consommateur-rices pour laquelle ils et elles sont bénévoles un après-midi par semaine. La vente en grande et moyenne surface (GMS) aurait été, d'après Jean-Luc, la « solution de facilité » par rapport à ces modes de commercialisation coûteux en temps et en énergie, mais « ça

---

8. La permaculture se définit comme « une approche holiste permettant à des individus ou des communautés de repenser la relation des sociétés à leurs environnements » et « appelle à la création d'écosystèmes habités afin d'optimiser l'autonomie et de garantir une qualité de vie » (WASER, STOESSEL, 2017, p. 166).

9. L'agriculture agroécologique vise à cultiver des « agroécosystèmes équilibrés de façon optimale [...] où l'on cherche à atteindre un équilibre optimal entre plusieurs dimensions telles que la productivité, les revenus, l'accès aux marchés, la variété et la qualité des produits ; la durabilité écologique et la conservation de la biodiversité ; la santé sociale, la qualité de vie et le respect des droits de l'homme » (LACEY, 2015, p. 29).

10. Entretien avec Aurélie, 21 mars 2019.

11. Carnet de terrain, 20 mars 2019.

12. Carnet de terrain, 19 mars 2019.

ne correspond pas à leur vision<sup>13</sup> », en ne permettant pas de rémunérer correctement les producteur-rices ni d'avoir un contact direct avec la clientèle.

En refusant un fonctionnement selon certaines logiques qui pourraient leur épargner du temps ou de l'argent, les acteur-rices affirment leur souhait d'être autonomes, de le rester, et de défendre cette autonomie au sein de la profession.

### Les coûts de la lutte pour la préservation du vivant

L'engagement au travail des acteur-rices se manifeste également par leur rapport au vivant : ils et elles en défendent la préservation, à la fois dans le temps et dans sa diversité. Ils et elles résistent par leur travail à l'uniformisation des types de végétaux cultivés et d'animaux élevés qu'a induite le productivisme agricole (DELÉAGE, 2005). Aurélie et Sylvain revendiquent ainsi l'usage de semences paysannes dans leurs cultures, entendant par là lutter contre la privatisation du vivant et la disparition de variétés. Les semences hybrides sont apparues au début du XX<sup>e</sup> siècle et résultent du croisement de plusieurs variétés aux propriétés avantageuses pour les cultures, mais qui empêche la reproduction des graines. Selon l'agronome Bertrand HERVIEU (2004, p. 1), « ce processus d'amélioration des plantes a instauré et diffusé dans le corps social une culture scientifique marquée par une sorte de distanciation, d'éloignement et même de rupture vis-à-vis de la nature », qui conduit de plus à une dépendance structurelle des agriculteur-rices aux laboratoires producteurs de semences. L'utilisation des semences paysannes qu'Aurélie et Sylvain achètent leur donne néanmoins du fil à retordre puisqu'elles ont tendance à générer des légumes aux caractéristiques esthétiques moins vendeuses, tels que des choux-fleurs marron ou des concombres courbés. Ces difficultés de commercialisation sont perçues comme des iniquités par le couple, qui regrette le fait que les client-es n'aient pas idée du travail que représente l'usage de semences paysannes :

« À table nous discutons des semences paysannes, après qu'Aurélie a constaté qu'un maraîcher biologique d'une proche commune utilisait des semences hybrides. Ça agace Sylvain qui se plaint du peu de reconnaissance de la clientèle de leur travail : "C'est comme si tu travaillais dans un bureau comme un fou et que ton collègue à côté se la coulait douce et que la reconnaissance était la même." »

(Carnet de terrain, 22 mars 2019)

Le couple déplore l'inégalité entre celles et ceux qui « jouent le jeu » de l'agro-écologie en utilisant des semences paysannes et paient le prix de leur engagement, et les autres qui choisiraient la voie de la facilité.

Aux *Champs*, la préservation de la richesse du vivant se manifeste par le choix de races anciennes et locales pour l'élevage : des vaches Bretonnes Pie Noir et des cochons Porcs blancs de l'Ouest. Dans les années 1960, le développement des systèmes

---

13. Carnet de terrain, 6 avril 2019.

industriels et intensifs affecte également le travail des éleveur·euses et cette rationalisation économique conduit à une diminution drastique du nombre de races d'animaux (PORCHER, 2002). Avec sa moyenne de vingt-cinq litres de lait par jour, la vache Holstein devient la norme dans les élevages laitiers. Ne produisant que douze litres journaliers, la Bretonne Pie Noir, une vache plus petite et réputée caractéristique, a ainsi failli disparaître dans les années 1970. C'est grâce à l'action d'un plan de sauvegarde mis en place en 1976 par des éleveur·euses regroupé·es au sein de l'Union Bretonne Pie Noir que la population est passée de 311 vaches en 1976, à 2 500 en 2016 et que sa survie est pour le moment assurée. Les *Champs* sont membres de l'Union et leur troupeau participe à la préservation de la race. La production de lait est donc moins abondante qu'avec la Holstein, mais la Bretonne Pie Noir présente l'avantage de requérir moins de soins vétérinaires et peu d'assistance pour le vêlage. Le collectif des *Champs* fait également partie d'un groupe d'éleveur·euses engagé pour la préservation des cochons Porcs blancs de l'Ouest, dont la survie n'est pas encore certaine. Les acteur·rices limitent ainsi leur production en travaillant avec ces races anciennes et locales, affirmant une fois de plus que l'efficacité et la rentabilité ne sont pas leurs objectifs prioritaires. Le soin aux terres est également assuré grâce à l'achat de la ferme des *Champs* par une société civile immobilière (SCI) citoyenne, réalisé avec l'aide de l'association Terres de Liens<sup>14</sup>. La SCI loue la ferme aux trois associé·es selon un bail emphytéotique, transmissible uniquement à condition d'une reprise des terres en agriculture biologique.

Faire attention jour après jour à ces enjeux environnementaux et politiques peut générer une usure professionnelle chez ces acteur·rices, qui regrettent par moments le peu de reconnaissance de leur engagement. Sylvain déplore par exemple, lors d'un repas dominical avec des ami·es, l'indifférence des citoyen·nes vis-à-vis de l'environnement et fait part de son impression de « pelleter le désert tout seul<sup>15</sup> ». Tout comme la commercialisation des légumes non calibrés est plus difficile, des rythmes plus souples peuvent contrevenir aux standards du marché. Par exemple, l'équipe des *Champs* aimerait suivre un rythme moins soutenu avec une seule période de vêlage par an au lieu de deux, ce qui engendrerait une réduction de la production de lait en hiver. Malheureusement, « ça les gens ne sont pas prêts à l'accepter », me dit Julie. Plus tard dans la journée, en déclarant : « On fait du veau rose et du jambon gris et c'est très bien<sup>16</sup> », elle s'élève contre la norme qui veut que la viande des veaux soit blanche, ce qui nécessite de les anémier en les carençant en fer, et celle du jambon rose, qui implique de le colorer par du sel nitrité. La comparaison avec les pratiques des collègues peut également amener à remettre en question le respect de cycles plus naturels. Ainsi, après s'être aperçu qu'un collègue distribuait des radis en mars à ses client·es, Sylvain propose à Aurélie d'en planter plus tôt dans les serres la saison prochaine, ce

---

14. Fondée en 2003, l'association Terres de Liens favorise l'accèsion de nouveaux·elles paysan·nes aux terres agricoles, afin de préserver ces dernières et de développer l'agriculture biologique et paysanne.

15. Carnet de terrain, 24 mars 2019.

16. Carnet de terrain, 17 avril 2019.

qu'elle refuse, considérant que les radis arrivent avec le printemps. Elle me confie : « C'est vrai qu'avec les serres, on peut vite être tenté-es de tricher<sup>17</sup> » et d'avancer la saison grâce aux quelques degrés supplémentaires des cultures couvertes. L'emploi du terme « tricher » atteste d'un rapport moral au respect des rythmes « naturels », qui, dans ce cas, est non négociable pour elle.

En somme, se vouloir alliées du vivant dans les deux entreprises amène son lot d'épreuves pour les acteur-rices, au cours desquelles leur engagement peut s'adapter de manière pragmatique, ou bien se voir réaffirmé selon une posture morale.

### **La collaboration « avec » les animaux et les végétaux**

Les producteur-rices se lient avec les entités végétales et animales dans le cadre de leurs pratiques de travail et semblent même « collaborer » avec elles. Un champ de recherche fécond en sciences sociales considère ces entités comme des sujets de recherche (HOUDART, THIÉRY, 2011) pour rendre compte des modes d'engagement qui les unissent aux humains (RÉMY, 2016), notamment au cours des interactions propres au travail d'élevage (PORCHER, 2002 ; OLLIVIER, VAN TILBEURGH, 2019). Dans les cas à l'étude, il apparaît que les acteur-rices travaillent en effet *avec* les entités végétales et animales en formant des attachements qui vont de l'attention à l'autre à la reconnaissance des subjectivités. Ce soin aux cultures et aux animaux se manifeste par des relations particularistes au cours desquelles les vulnérabilités sont reconnues (LAUGIER, 2015).

Tout d'abord, le choix de cultiver sur une petite surface présente l'avantage de pouvoir observer au quotidien les végétaux et les animaux, autant par souci de leur bien-être que de préservation des productions. Cette attention au vivant est une constante du travail des producteur-rices, comme cette fois où Julie prend le temps de nous montrer les différents types de légumes qui peuplent le champ des génisses<sup>18</sup>. La traite des vaches est aussi un moment privilégié pour observer la santé de chaque bête. Lors du nettoyage de leurs pis, nous remarquons lorsqu'ils sont abîmés et appliquons le cas échéant de la graisse à traire afin de les hydrater. Pour cette raison, l'équipe ne souhaite pas investir dans un robot-traite car, s'il présente l'avantage d'un gain de temps, il distendrait leur rapport direct avec l'animal, qui seul permet ce type de soin quotidien. Aux champs, Aurélie et Sylvain se soucient quotidiennement de la bonne santé des cultures en vérifiant qu'elles n'aient ni trop chaud ni trop froid. Ces tâches d'observations, dont ni la fréquence ni la durée ne sont quantifiables, constituent une part essentielle du travail des producteur-rices, par laquelle ils et elles s'assurent de la qualité de leur production, mais aussi du maintien de la santé des bêtes et de la richesse de la biodiversité.

---

17. Carnet de terrain, 22 mars 2019.

18. Carnet de terrain, 1<sup>er</sup> avril 2019.

En outre, la reconnaissance des entités végétales et animales apparaît au sein du (travail de) *care* qui leur est prodigué. La petite taille du troupeau permet d'appeler chaque vache par son prénom, sans prendre « les bêtes » comme une catégorie globale mais en ayant des relations spécifiques avec chacune (RAÏD, 2015). À l'instar de l'hypothèse défendue par Jocelyne PORCHER d'un travail des éleveur·euses avec les animaux (2002, 2014), j'observe qu'un travail d'équipe bien orchestré se met en branle à chaque traite. Les vaches « collaborent » (PORCHER, SCHMITT, 2010) à l'enchaînement des opérations pendant que les éleveur·euses s'adaptent à leurs particularités : certaines vaches ont leur « côté préféré » dans la salle de traite, tandis que d'autres sont réputées peureuses et nécessitent de les laisser loin des vaches dominantes. Au cours de mon séjour, nous nous efforçons avec Robin, stagiaire dans une école d'agronomie, d'apprendre les noms des bêtes, puis réalisons un tableau avec les photos, les numéros et les noms de chaque vache afin de faciliter leur reconnaissance par les prochain·es apprenti·es. De plus, des écriteaux affichent le nom des veaux dans les enclos que la clientèle visite lors de la vente directe du vendredi. Cédric m'explique que cela présente le double avantage de permettre aux client·es de voir les bêtes grandir, ainsi que de « faire de la pédagogie » autour de leur métier, les veaux mâles étant abattus après trois mois<sup>19</sup>.

La mort des animaux fait en effet partie du travail quotidien aux *Champs* : se pose ainsi la question du « bien tuer » alors même que « les attachements lient éleveurs et bêtes dans un devenir ensemble » (MAURY, 2019, p. 233). Afin de ne pas mettre à distance la mort des animaux, l'équipe s'est engagée dans un collectif d'éleveur·euses pour sauver l'abattoir de proximité, dont Cédric a rejoint le comité exécutif. Deux veaux décéderont par ailleurs de maladie au cours de mon séjour. Alors qu'il téléphone à la chambre d'agriculture pour déclarer le décès, Jean-Luc me dit, dans un soupir, en attendant d'être mis en communication : « la mort au quotidien ». Je l'accompagne ensuite transporter le cadavre du veau sur une bâche près de l'entrée de la ferme, où l'équarrisseur le récupérera plus tard. Jean-Luc le dépose délicatement, lui referme d'un geste les paupières, puis me regarde et dit : « De la dignité jusqu'au bout<sup>20</sup>. » Aux *Graines*, la mort d'une poule suscitera également une marque d'attention : Aurélie m'explique que lors de sa dernière visite auprès de la poule malade, elle l'a remerciée oralement pour « ses bons œufs<sup>21</sup> ». Les acteur·rices s'engagent personnellement auprès des animaux, dont la subjectivité est reconnue, et ces mises en relations sont révélatrices d'attachements.

Enfin, les référentiels affectifs et productifs peuvent entrer en concurrence dans les décisions du quotidien. Le sort d'une vache aux *Champs* divise ainsi l'équipe alors que Joliette, malade depuis plusieurs mois, nécessite une traite au pot chaque jour, à l'écart du tank à lait collectif. Pour Iris, cet effort est une perte d'énergie :

---

19. Carnet de terrain, 31 mars 2019.

20. Carnet de terrain, 8 avril 2019.

21. Carnet de terrain, 24 mars 2019.

« En route pour le marché, on aborde la question de Joliette avec Iris. Elle me dit que pour elle, il y a quand même un aspect production qu'elle a en tête et qu'«on va pas perdre du temps et de l'énergie sur une vache qui est malade». Elle poursuit : «On a tout essayé, les huiles essentielles, il y a rien qui marche.» Ils ne peuvent même pas la vendre puisque «ça ne se fait pas» de vendre une vache qui ne produit pas de lait. Elle termine par dire : «On pourrait la tuer mais non, Jean-Luc ne veut pas.» »

(Carnet de terrain, 16 avril 2019)

Jean-Luc est en effet très attaché à cette vache qui est l'une des premières du troupeau. Il ne peut imaginer s'en séparer, bien que cela nuise à l'efficacité du travail.

Loin de considérer les animaux et les végétaux comme de simples ressources, les acteur-rices semblent travailler *avec* ces entités grâce à des pratiques de travail qui permettent de respecter autant que faire se peut leur subjectivité. Si dans les deux cas ils et elles opèrent des choix engagés, l'équipe des *Champs* est toutefois mieux intégrée dans le secteur agricole, en étant par exemple investie dans diverses organisations professionnelles, là où les *Graines* font cavalier-es seul-es, rendant l'engagement très coûteux et le travail peu rémunérateur. Cette différence de position s'explique en partie par les trajectoires des acteur-rices : les membres de l'équipe des *Champs*, en plus de leurs origines sociales proches du milieu agricole, ont fait des études en agronomie et en agriculture leur permettant de mieux naviguer dans ce secteur, là où Aurélie et Sylvain n'ont bénéficié que d'une formation « faite maison » en *woofing*, par laquelle elle et il n'ont pas acquis autant de ressources. Au regard de cette partie, il apparaît que si l'engagement politique contre le « tout économique » rassemble les acteur-rices des deux fermes, l'équipe des *Champs* adopte plutôt une posture pragmatique où ils et elles composent des arrangements en mettant à profit les ressources collectives des organisations professionnelles, tandis que les *Graines* s'inscrivent dans un engagement si alternatif qu'il conduit à les isoler au sein du secteur professionnel. En plus de ces pratiques dirigées vers les produits du travail, ou plutôt *ce* qui produit, c'est aussi par un travail de *care* envers celles et ceux qui produisent que les acteur-rices développent des organisations alternatives du travail.

## **Les organisations alternatives de travail : ni manager, ni ménagère**

Les acteur-rices défendent des organisations du travail qui tendent à s'affranchir des divisions classiques de celui-ci, notamment en étant ouvertes à des forces non rémunérées. Les bénévoles, qu'ils et elles appartiennent au réseau WWOOF ou viennent d'autres canaux plus informels, s'engagent avec les producteur-rices dans des pratiques d'échanges qui participent aux « économies de communauté » déployées dans les fermes, c'est-à-dire des « espaces de prise de décision où nous reconnaissons et négocions notre interdépendance avec d'autres humains, les autres espèces et notre

environnement » (GIBSON-GRAHAM *et al.*, 2013, p. 103). Prendre en compte ces interdépendances requiert une souplesse dans les organisations du travail, de même qu'un travail de *care* dont la charge semble peser davantage sur les femmes.

## Le brouillage des divisions du temps et des tâches

C'est en jouant sur les agencements temporels, la distance vis-à-vis de la subordination et la créativité que les acteur·rices élaborent des organisations du travail alternatives à celles issues du productivisme. Tout d'abord, à la ferme, il est difficile de distinguer les temporalités domestiques, professionnelles, familiales et de loisir qui se confondent dans une « polyactivité » (PRUVOST, 2016). Le rapport au temps s'organise en ce sens davantage autour des tâches à faire, plutôt que selon un temps de travail fixé à l'avance<sup>22</sup>. Aux *Graines*, Aurélie et Sylvain ne prêtent pas attention aux horaires et s'arrêtent de travailler lorsque les tâches sont terminées. C'est uniquement pour aller chercher Henri à l'école ou pour vérifier mon temps de travail dans le but de respecter l'étalon de 25 heures hebdomadaires recommandées par l'association WWOOF qu'Aurélie garde un œil sur l'heure. Aux *Champs*, le planning est décidé en début de semaine, et les tâches se déclinent simplement en deux plages horaires, matin et après-midi. Cette souplesse est plus adaptée au travail avec les animaux, qui dépend du degré de coopération des bêtes, et permet de prendre en compte les temporalités de chacun·e, humain·es et animaux. Par ailleurs, une même journée peut comprendre des périodes d'intense labeur puis d'accalmie, comme lors des temps de vente ou de déplacements. Ces interstices du travail productif favorisent les espaces de discussions et d'échanges, comme cette fois où, sur le chemin du retour du champ, Julie me propose de visiter la ferme de ses parents et de voir à quoi ressemble le robot-traite<sup>23</sup>.

De plus, les organisations du travail sont fondées dans les deux cas sur des fonctionnements qui se veulent non hiérarchiques, et sans division du travail stricte entre les membres, ce à quoi il faut ajouter l'instauration de rituels de soin dans le cas des *Champs*. Le recours à l'humour permet tout d'abord de prendre de la distance avec la posture de patron·ne. Aux *Graines*, le couple tourne en dérision l'accusation de travail dissimulé qui plane sur la pratique du *woofing*, en plaisantant sur « les woofeurs au grenier » qui travailleraient secrètement la nuit sous la houlette de Sylvain. Les trois associées des *Champs* affirment quant à eux qu'Iris détient un égal pouvoir de décision malgré sa position de salariée et ironisent sur le fait que ses dépassements d'heures pourraient faire l'objet d'une dénonciation à l'inspection du travail, ce à quoi tout le monde semble rire de bon cœur<sup>24</sup>. En effet, Iris est responsable de l'atelier élevage, mais participe également aux autres activités afin d'avoir connaissance du processus global de production, l'ignorance étant l'un des effets néfastes de la surcompartimentation des

---

22. Ce modèle de *task-oriented work* était à l'œuvre dans les sociétés préindustrielles (THOMPSON, 2004) et subsiste dans les organisations agricoles de petite taille (MENDRAS, 1992).

23. Carnet de terrain, 1<sup>er</sup> avril 2019.

24. Carnet de terrain, 4 avril 2019.

tâches (SENNETT, 2000). L'équipe des Champs apporte en outre un soin tout particulier à ce qu'ils et elles appellent « l'atelier humain », désigné comme prioritaire au sein de la ferme. Il a pour but de s'assurer d'une longueur correcte des journées de travail, des vacances de cinq semaines par an pour tous-tes et également de prendre soin des liens qui les unissent. Pour cela, l'équipe a par exemple suivi une formation en communication bienveillante l'année précédant ma venue. Les réunions commencent désormais par une « météo intérieure » où chacun-e a l'opportunité de faire part de ses douleurs et de ses problèmes personnels qui peuvent affecter le travail. Au cours des entretiens individuels, les trois associé-es considèrent d'une seule voix que le fait de s'installer en collectif est un engagement, dans un monde agricole encore fortement marqué par le modèle de l'exploitation familiale et de l'agriculture comme un « métier de couple » (BARTHEZ, 1982).

Les *Graines* s'inscrivent dans ce modèle plus classique de l'exploitation familiale et la « coopération productive » (COMER 2016, p. 143) entre Aurélie et Sylvain a pour effet qu'il et elle n'abordent que peu la question de la répartition des tâches. Aurélie se charge de la réalisation des semis, de la vente de leur production, de même que du ménage dans la maison, tandis que Sylvain s'occupe de la majorité des tâches extérieures de production et de toutes les tâches de bricolage. À ce sujet, Aurélie explique que « comme il est compétent et bien d'office, pour gagner du temps c'est lui qui s'occupe de ça<sup>25</sup> ». Cette recherche d'efficacité est à réinscrire dans le contexte de leur installation conjugale en maraîchage, formule plus fréquente chez les néo-ruraux (SAMAK, 2017) : la priorité donnée à la survie de leur entreprise de même que l'absence de modèles auxquels s'identifier (BEAU-FERRON, 2017) les conduisent à reproduire des stéréotypes genrés dans la division des tâches, là où l'équipe des *Champs* adopte une répartition plus équitable.

En outre, la souplesse des organisations du travail permet aux acteur-rices de laisser s'exprimer leur créativité. Au cours d'une matinée, Aurélie me propose par exemple de mettre de la musique et de chanter ensemble afin d'encourager les plants de persil à pousser<sup>26</sup>, tandis que Sylvain apprécie le travail de conceptualisation des installations :

« J'ai un côté créatif et en fait, en maraîchage, ça marche super bien le côté créatif [...] ; réfléchir pour que ça devienne moins pénible, pour que ça soit plus intéressant comme ça, de bricoler des outils. [...] Tu vois, j'avais vachement réfléchi par rapport au brise-vent parce qu'on a beaucoup de vent ici ; eh bien voilà, ça m'a vachement botté de me dire : "Eh bien tiens, faire une structure, ouais mais bon c'est un peu dommage de dépenser de l'argent pour du bois." [...] Donc ça, ça me plaît beaucoup aussi. »

(Entretien avec Sylvain, 19 mars 2019)

---

25. Entretien avec Aurélie, 21 mars 2019.

26. Carnet de terrain, 28 mars 2019.

En mettant en récit son propre travail de production et grâce aux réflexions et au travail artisanal qui environnent et soutiennent celui-ci, Sylvain montre qu'il y attache une plus-value symbolique (BAJARD, 2018). C'est aussi par l'expérimentation que les acteur·rices améliorent leurs techniques, tout en rompant avec la monotonie des tâches. L'équipe des *Champs* effectue par exemple de nombreux essais de recettes avant de commercialiser les produits : lors d'une matinée au laboratoire avec Julie, nous testons différents saveurs, fleur d'oranger et confiture de fraise pour la nouvelle recette de *gwell*. Ces saveurs sont ensuite soumises à l'avis de l'équipe le midi même au cours d'une dégustation improvisée dans une ambiance détendue<sup>27</sup>.

Cependant, les impératifs d'efficacité peuvent conduire à réintroduire des techniques de compartimentation des tâches. Par exemple, alors que nous entamons la plantation des salades à la fin d'une matinée bien chargée, Aurélie propose que l'une dépose les plants le long de la planche, puis que l'autre creuse le trou et les insère. Elle me dit : « Même si on essaie de faire différemment, il faut bien admettre que ça va plus vite<sup>28</sup>. » De même, chez le boucher, lors de la mise sous vide de la viande de porc, alors que les tâches sont strictement divisées entre mise sous plastique de la viande, emballage, pesée et collage de l'étiquette<sup>29</sup>, Jean-Luc plaisante en disant : « Allez, c'est le taylorisme ici ! » La division des tâches, qui est associée à « l'idée de spécialisation, généralement liée à l'usage des techniques, monopole masculin par excellence » (MOLINIER, 2016, p. 133), refait ainsi surface lorsque les contraintes l'imposent, bien qu'une réflexion collective soit menée pour aller contre l'évidence du recours à ce système.

### La mobilisation d'une « économie de communauté »

L'ouverture du monde clos du travail à des acteur·rices périphériques à la production, qu'ils et elles soient bénévoles, client·es, ami·es ou membres de la famille, fait émerger des « économies de communauté » (GIBSON-GRAHAM *et al.*, 2013) dans les fermes à l'étude, où se forment des liens sociaux fondés sur le don et l'échange. Ces processus s'inscrivent dans un secteur historiquement marqué par le recours à l'entraide (SABOURIN, 2007), qui a d'ailleurs pu contribuer à l'invisibilisation du travail des femmes conjointes, enjeu majeur de la lutte des agricultrices pour l'égalité professionnelle (COMER, 2018). La modernisation agricole a conduit à la « mise en déviance » de ces pratiques d'entraide, qui sont alors perçues comme un obstacle pour faire de l'agriculture un « travail comme les autres » (NICOLAS, 2017). En ce sens, les accusations de travail dissimulé<sup>30</sup> qui frappent le *woofing* peuvent se situer dans le

---

27. Carnet de terrain, 15 avril 2019.

28. Carnet de terrain, 11 mars 2019.

29. Carnet de terrain, 12 avril 2019.

30. Dans plusieurs cas, la Mutualité sociale agricole (MSA) a accusé des « hôte·s·ses » du réseau WWOOF de travail dissimulé, ce qui a donné lieu à des condamnations de remboursement de cotisations et, dans un cas, à une suspension des droits au chômage pour une bénévole.

prolongement de cette volonté politique d'éloigner les acteur·rices non professionnel·les de l'agriculture. Dans les deux cas à l'étude, les logiques d'entraide sont bien présentes, ce dont témoigne la pluralité de personnes « aidant·es » qui gravitent autour de la ferme pour alléger la charge de travail. Bien qu'une quantification horaire du travail productif présente des limites, un volume horaire d'environ 60 à 70 heures par semaine a été relevé sur les deux fermes<sup>31</sup>, et encore davantage lors des fins de semaine d'astreinte pour l'équipe des *Champs*. L'accueil de bénévoles et de stagiaires permet d'atténuer cette surcharge de travail<sup>32</sup>, d'autant qu'il est difficile, voire inenvisageable dans le cas des *Graines*, d'embaucher de la main-d'œuvre les premières années. Les bénévoles de l'association WWOOF France se composent d'une majorité de personnes jeunes<sup>33</sup> et de femmes (62 % en 2019). Ce public souvent non formé (le cas d'Iris tranche ici par rapport aux autres profils recrutés) est loin d'approcher l'efficacité d'un·e salarié·e. En plus de l'aide aux activités de production, ils et elles amènent des gratifications symboliques (GIRAUD, 2004) au travail fourni par les hôte·sses. Dans le cas d'Aurélié et Sylvain, le témoignage d'intérêt et d'attention des bénévoles joue un rôle de caution morale qui est bienvenu :

« On poursuit la discussion sur le *woofing*. Aurélié dit que c'est une voie pour valoriser leur travail aussi, "parce que ça fait des personnes qui viennent, qui sont intéressées à ce que tu fais et qui trouvent ça bien". Sylvain dit que c'est une valorisation qu'elle et lui ne trouvent pas forcément sur le marché, et qui vient par une autre voie. Aurélié acquiesce : "C'est une reconnaissance." »

(Carnet de terrain, 23 mars 2019)

La disponibilité des bénévoles à l'égard des hôte·sses leur permet ainsi de fournir un travail de *care* et de (re)valoriser l'engagement de ces dernier·es en faveur de ces modes de production peu rémunérateurs à travers des questions, des compliments ou du temps d'écoute. D'autres acteur·rices prennent part à ce travail de soutien, comme la communauté du village et des alentours qui s'est mobilisée à travers une collecte de fonds destinée à reconstruire les serres aux *Graines*, détruites à la suite d'une tempête survenue seulement quelques semaines après l'installation du couple. Plus directement, des ami·es, des connaissances et des client·es (autant des hommes que des femmes dans les cas étudiés) se rendent à la ferme pour y travailler bénévolement, tels que Dorotheé, qui y voit un effet bénéfique pour sa santé mentale :

« On papote avec Dorotheé pendant qu'on nettoie les épinards. Elle me dit qu'elle fait du "*woofing* à domicile" ! Elle habite tout près de la ferme et a commencé à venir

31. La moyenne du temps de travail en 2015 pour les agriculteur·rices est de 53,9 heures tandis qu'elle est de 37,3 pour les autres actifs et actives occupé·es en France (RENAUD, RIOUX, 2016).

32. Dans une étude quantitative conduite sur vingt microfermes du département de la Loire, Kévin MOREL et François LÉGER (2017) montrent que « stagiaires et *woofers* réalisent bénévolement 35 % du travail total sur la ferme », tout en soulignant que seule une approche qualitative permettrait de saisir les implications multiples de l'accueil sur le travail à la ferme (apprentissage, émotions, charge supplémentaire) (p. 111).

33. Selon les statistiques de l'association en 2019, les bénévoles sont composé·es à 62 % de femmes et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans (40 %), suivie de celle des 18-24 ans (25 %).

au jardin il y a un an, alors qu'elle n'allait pas bien. Ça lui a fait beaucoup de bien, en lui changeant les idées et en lui faisant "voir du monde". Ce n'est pas toujours facile avec son fils qui est autiste, et qui ne va à l'école que six heures par semaine. En venant ici, elle fait une pause. Elle me dit : "Certains prennent un psy, moi c'est de venir ici qui m'a aidée." »

(Carnet de terrain, 22 mars 2019).

L'investissement ponctuel à la ferme devient ici une pratique de *self-care*, qui bénéficie à des acteur·rices aux prises avec des difficultés personnelles ou des situations de marginalité, tout en jouant un rôle d'« amortisseur social » (COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2019) à la surcharge de travail.

Aux *Champs*, c'est Audrey qui vient installer des cheminées pour la phyto-épuration<sup>34</sup> en contrebas de la ferme un après-midi. Le matin même, elle passe nous voir au marché avec Julie. Alors qu'elle s'inquiète de ne pas pouvoir « finir le mois » et envisage de se mettre à faire sa propre lessive pour économiser, Julie lui offre les produits qu'elle a choisis en lançant : « Offert par les Champs-Paître pour tous les généreux coups de main<sup>35</sup>. » Les liens de réciprocité, qui se passent de calcul pour évaluer l'investissement des deux parties, participent de la construction de solidarités entre les producteur·rices et les personnes aidant·es. Ils témoignent de « l'inventivité économique des gens ordinaires » où l'appel à un service marchand ne se fait qu'en dernier recours (PRUVOST, 2021, p. 291). L'achat de la ferme par une SCI citoyenne s'inscrit également dans une volonté de lier une pluralité d'individus à la ferme, comme le formule Cédric :

« Tout le monde ne produit pas de nourriture mais tout le monde mange ; l'agriculture doit donc être un bien qui appartient à tout le monde. Donc on a fait acheter la ferme par une SCI citoyenne parce qu'on voulait impliquer les citoyens et mobiliser les gens sur l'agriculture, et ainsi pallier le problème de désintéressement de l'agriculture. Aussi, cela a permis de mobiliser les gens, amis, parents, voisins, anciens amis d'école pour qu'ils s'investissent dans la ferme. »

(Entretien avec Cédric, 14 avril 2019)

En outre, si le bénévolat et l'entraide se situent aux marges de l'emploi, la frontière entre emploi, bénévolat et entraide peut être ténue, comme en témoigne la trajectoire d'Iris, aujourd'hui salariée aux *Champs*. Après son brevet de technicien supérieur (BTS) en gestion et protection de la nature, elle recherche un emploi salarié dans une ferme laitière, ce qui lui vaut bien des déceptions :

« J'étais en parallèle en recherche d'un emploi en bovins-lait, mais je trouvais pas quelque chose qui me convenait, et comme les entretiens que je passais, c'était des fermes qui me convenaient pas au niveau de l'éthique, et que je commençais un peu à être dépitée de toute cette... cette bêtise agricole [bref rire]. Et quand même je me

34. Mode d'assainissement et de dépollution des eaux usées qui repose sur les bactéries présentes dans les racines des plantes.

35. Carnet de terrain, 16 avril 2019.

disais : “Est-ce que je vais pouvoir vivre de ce métier-là” comme je pense qu’il doit se travailler... Et donc pour me redonner un peu de confiance en moi et d’envie, j’ai dit : “Bon, j’arrête de faire des recherches d’emploi maintenant ; je vais faire du *woofing* ; au moins je serai sur le terrain et je vais m’écarter”, voilà. »

(Entretien avec Iris, 20 avril 2019)

En plus d’une « éthique » qui ne correspond pas à ses valeurs, elle explique ensuite que c’est la position de « salariée-larbin », exclusivement affectée aux tâches de nettoyage, qui lui a déplu lors d’une semaine d’essai pour un emploi salarié. Lorsqu’elles sont séparées du reste des activités, ces tâches s’apparentent au « sale boulot », assignées aux personnes subalternes d’après une « division morale du travail » (HUGHES, 1996). En proie à un désenchantement vis-à-vis du secteur agricole, Iris rejoint le *woofing* pour s’« écarter » dans des fermes qui partagent ses valeurs, et séjourne pendant un mois aux *Champs*, où elle s’intègre particulièrement bien à l’équipe. À la suite de son passage, les trois associé-es créent un poste de salariée spécialement pour Iris, qui rejoint le collectif de manière rémunérée.

En somme, il apparaît que les bénévoles retirent de leur travail des rétributions d’ordre symbolique que l’activité rémunérée n’est pas toujours en mesure de délivrer, telles qu’un sentiment d’œuvrer dans le sens de leurs valeurs, ou bien une forme de soin à soi. Dans le même temps, cette main-d’œuvre gratuite mobilise davantage des femmes dans le cas du *woofing*, alors même que l’accès au travail salarié avait constitué un important progrès pour celles-ci dans la profession agricole. Au sein de ce secteur encore largement dominé par les hommes<sup>36</sup>, le recours au bénévolat pourrait renforcer ces inégalités en devenant une solution de recours pour des femmes souhaitant le rejoindre, et en apparaissant alors comme une place « à leur mesure » (SCHÜTZ, 2018, p. 336) d’aidante non rémunérée ; le cas d’Iris fait donc plutôt figure d’exception.

## Le (dé)cloisonnement des espaces du travail

L’accueil des bénévoles en *woofing* vient questionner les frontières entre l’espace privé et professionnel, de même qu’il peut temporairement conduire à « faire famille » autrement. Dans le secteur agricole, travail et vie de famille sont davantage imbriqués qu’ailleurs, ce qui conduit les femmes à « jongler » entre différentes activités afin de gérer les multiples aléas du quotidien, autant dans la vie familiale que professionnelle (LAGRAVE, 1987 ; NICOURT, 2014 ; COMER, 2021). Aux *Graines*, pour faciliter le travail de Sylvain, celui d’Aurélie se trouve morcelé : ainsi, Henri, qui ne va à l’école que trois matinées par semaine, joue souvent au jardin avec nous si bien qu’Aurélie interrompt régulièrement ses activités pour s’occuper de lui. Je passe également davantage de temps avec Sylvain dans les champs qu’avec Aurélie, plus souvent de corvée de ménage. De plus, c’est elle qui assure majoritairement la préparation des repas et les

---

36. La main-d’œuvre salariée en agriculture est constituée à 75 % d’hommes en France en 2019 ; les femmes ne représentent que 24,3 % des chef-fes d’exploitation (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE, 2021).

soins à Henri. Aux *Champs*, les enfants de Julie et Cédric sont moins présents à la ferme, en raison de la séparation spatiale entre l'habitation et le lieu de travail, ce à quoi le couple entend remédier en déménageant prochainement dans deux yourtes en cours de construction sur un terrain attenant à la ferme. Dans les deux cas, je participe aux tâches domestiques à la maison (*Graines*), ou à la ferme où nous partageons le repas du midi avec le collectif (*Champs*), et je prends le temps de jouer avec les enfants lorsque leurs parents sont au champ, ce qui témoigne de l'ouverture de la famille et du partage des responsabilités avec d'autres acteur·rices.

Dans le cas des professions indépendantes, l'accueil à domicile d'apprenti·es se traduit par la prise en charge de la dimension logistique par les femmes (BAJARD, 2020). Aux *Champs*, c'est Cédric, très à l'aise dans la communication, qui effectue le travail de gestion des demandes de woofeur·euses, tandis qu'Aurélie s'en occupe aux *Graines*. Dans les deux cas, ce sont principalement Aurélie (*Graines*) et Julie (*Champs*) qui ont assumé les tâches domestiques liées à mon accueil ; fournir des draps, expliquer où laver mes vêtements, s'assurer de l'approvisionnement en nourriture. Assignées aux tâches domestiques, ce sont surtout les femmes qui assument « le prix du lien » (ZARCA, 1993, p. 79) pour préserver la pérennité des accueils en *woofing*. Ce « surtravail » pourrait renforcer la faible reconnaissance de la contribution des femmes à la vie économique des entreprises, en les cantonnant une fois de plus aux activités périphériques à la production (GIRAUD, RÉMY, 2013).

Afin de se préserver et de faire perdurer l'accueil dans le temps, les hôte·sses mettent en place dans les deux cas des stratégies compensatoires destinées à alléger la charge de travail induite par l'accueil de bénévoles. Elles vont de l'imposition de critères de sélection, comme un temps minimum de séjour de deux (*Graines*) ou trois (*Champs*) semaines afin de tirer parti de la venue des woofeur·euses, ou le refus d'accueillir des personnes qui ne parlent pas français pour s'épargner des efforts supplémentaires (dans les deux cas), jusqu'à l'hébergement des bénévoles dans des espaces séparés de la vie familiale (*Champs*). Les hôte·sses des deux fermes ont des espaces privés qui ne sont pas visibles par les bénévoles : des coulisses comme les chambres personnelles des hôte·sses (*Graines*), ou la pièce du corps de ferme où l'équipe change de vêtements en fonction des activités (*Champs*). Aux *Champs*, les woofeur·euses et les stagiaires sont par ailleurs désormais hébergé·es dans une chambre dans le bâtiment de la ferme où nous partageons les repas, ou bien dans une caravane aménagée à l'extérieur. Si les trois associé·es sont unanimes sur le caractère positif des expériences d'accueil à domicile des débuts, ils et elle estiment qu'elles n'auraient pas été tenables sur la durée, comme l'explique Julie :

« Ça fera trop lourd aussi... on a aussi une vie de famille, nos enfants en ce moment, vu qu'on habite pas sur place, on les voit déjà pas beaucoup je trouve, alors si en plus on les voit avec d'autres personnes... Et pourtant les expériences qu'on a eues avec les gens qui sont venus chez nous, eh bien c'est des super souvenirs, mais j'pense

que pour que ce soit des super souvenirs, il faut que ce soit de temps en temps ; si à un moment donné c'est tout le temps, j'pense que ça te gave aussi, j'imagine. »

(Entretien avec Julie, 17 avril 2019)

Elle souligne que si les expériences se répétaient, cela impliquerait un travail de mise en scène de la vie familiale qui, dans le temps, amoindrirait le plaisir de recevoir. Même Iris, qui n'est là que depuis huit mois, me confie qu'au début, elle « se forçait » à inviter le ou la woofeur-euse au moins une fois à dîner chez elle, tandis que désormais, elle délivre cette invitation uniquement sous réserve d'une bonne entente avec la personne<sup>37</sup>. Aux *Graines*, ce processus de cloisonnement des espaces privés est amorcé puisqu'Aurélië m'explique qu'il et elle ont pour projet d'acheter un logement d'appoint, tel qu'une caravane, pour y loger les woofeur-euses et préserver l'intimité de leur vie de famille. En effet, je réside dans la maison et partage les trois repas journaliers avec la famille, de même que des activités de loisirs. Cet accueil familial génère une usure chez Sylvain, qui me fait part de son besoin d'une « soupape », et me raconte « ne plus en pouvoir<sup>38</sup> » lorsqu'à l'été se succèdent les woofeur-euses. L'inventaire des fermes membres du réseau WWOOF fait état d'un accueil dans un hébergement distinct dans un tiers des cas, de même que plus de la moitié des fermes recensées ont rejoint le réseau depuis moins de deux ans, laissant supposer que l'usure de l'accueil puisse conduire les hôtes à écourter leur adhésion.

En somme, l'ouverture de la ferme et de la maison à des acteur-rices bénévoles implique un travail domestique et de mise en scène de la part des hôte-sse, qui incombe surtout aux femmes et qui peut s'avérer coûteux également sur le plan émotionnel. Les hôte-sse tendent ainsi à remettre une barrière entre leur vie privée et leur vie professionnelle pour prendre soin de leurs liens familiaux, quitte à s'éloigner de la promesse du *woofing* comme découverte d'une « vie saine au quotidien, le plus souvent familiale » (Charte du *Wwoofing* en France, 2020). Les hôte-sse se distancient du rôle de manager envers les autres travailleur-euses, en revendiquant des organisations horizontales de travail dans lesquelles les bénévoles ont toute leur place, tout en posant des limites à l'intrication des espaces productifs et reproductifs afin de ne pas trop mettre en avant celui de ménagère.



Au terme de cette analyse, il apparaît que prendre soin au quotidien des cultures, des animaux et des autres travailleur-euses permet de remettre en question plusieurs dualismes : nature/culture ; privé/public ; emploi/bénévolat. En témoignant de *ce qui compte* pour elles et eux, les producteur-rices inventent leurs propres organisations du travail, où ils et elles se détachent de la division classique du travail, et libèrent du temps et de l'espace pour développer des pratiques de *care* et (re)construire des

37. Carnet de terrain, 19 avril 2019.

38. Entretien avec Sylvain, 19 mars 2019.

interdépendances entre les êtres vivants. La concurrence entre les référentiels affectifs et productifs génère toutefois des épreuves au quotidien, conduisant les acteur·rices à actualiser leur engagement, de manière pragmatique ou morale. Ils et elles défendent au prix de nombreux efforts une approche des « produits » du travail, qui reconnaît une valeur intrinsèque aux entités animales et végétales, indépendamment de leur valeur sur le marché. Les organisations du travail tendent aussi à protéger celles et ceux qui produisent, à travers une attention aux relations de travail, la revendication de choix économiques reflétant les priorités syndicales ainsi qu'une souplesse dans les rythmes de travail. L'inclusion d'acteur·rices périphériques à la production, mobilisé·es au sein d'*économies de communauté*, vient quant à elle combler des besoins en main-d'œuvre tout en construisant des solidarités locales. L'engagement des petit·es producteur·rices au sein du réseau WWOOF amène ici deux remarques : d'une part, le *woofing* fait l'objet d'un « déni de travail » (KRINSKY, SIMONET, 2012), alors même qu'il pallie en partie la vulnérabilité économique des fermes étudiées, et, d'autre part, cette nouvelle forme de travail gratuit dans la petite agriculture biologique mobilise principalement des femmes, autant chez les bénévoles recruté·es que du côté de l'implication des hôte·sses. En effet, l'accueil à domicile de bénévoles nécessite un travail domestique et de mise en scène de la vie familiale qui, comme dans d'autres formes d'agrotourisme (GIRAUD, 2004), est inégalement réparti au sein des couples hétérosexuels. Aussi engagée soit-elle, cette entraide pourrait ainsi conduire à une invisibilisation supplémentaire du travail des femmes en agriculture.

Avec ce brouillage des frontières public-privé et le recours à l'entraide, le travail n'est plus seulement (ou plus du tout) ce qui rémunère et devient « domestiqué » en prenant des significations plurielles au sein desquelles se mêlent « aspects affectifs et moraux » (PALOMO, 2009, p. 96). Plus qu'ils et elles n'abolissent les frontières qui font du travail un monde clos de statuts professionnels, de temporalités et d'espaces, l'analyse montre que les producteur·rices les déplacent par un jeu d'ouverture et de fermeture, qui dépend autant de leur position dans le champ professionnel que des conditions (difficiles) d'exercice de la profession. Après seulement trois ans, les premiers signes d'usure professionnelle se manifestent, surtout chez les membres des Graines d'espoir, notamment parce qu'il et elle ont l'impression que leurs efforts sont peu reconnus, là où l'organisation collective des Champs-Paître semble davantage préserver l'équipe. En effet, si les fermes représentent des îlots de résistance face aux organisations productivistes, il apparaît que les producteur·rices sont sans conteste celles et ceux qui assument les implications économiques et morales de ce travail de *care* et du choix de cette *voix différente* (GILLIGAN, 1982) en agriculture.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAJARD F. (2018), *Les céramistes d'art en France. Sens du travail et styles de vie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BAJARD F. (2020), « De l'atelier à la cuisine chez les céramistes : arrangements de couple et inégalités de genre dans un métier indépendant "égalitariste" », *Travail et Emploi*, n° 161, p. 61-92.
- BAQUÉ P. (dir.) (2012), *La bio entre business et projet de société*, Marseille, Agone.
- BARTHEZ A. (1982), *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica.
- BEAU-FERRON C. (2017), « La vie simple et la volontaire », in Collectif, *Faire partie du monde. Réflexions écoféministes*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, p. 66-87.
- CHARDON O., JAUNEAU Y., VIDALENC J. (2020), « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes », *Insee Focus*, n° 212.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR (2019), *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COMER C. (2016), « Je négocie, nous négocions : une affaire de femmes ou de couple agricole ? », *Négociations*, n° 25, p. 141-154.
- COMER C. (2018), « L'égalité professionnelle en agriculture. Un féminisme modéré au service du patronat familial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 223, p. 58-71.
- COMER C. (2021), « Les composantes morale et politique du travail parental des agricultrices », *Travail, genre et sociétés*, n° 45, p. 57-76.
- DELÉAGE E. (2005), « L'agriculture durable : utopie ou nécessité ? », *Mouvements*, n° 41, p. 64-69.
- DELÉAGE E. (2012), « Les paysans dans la modernité », *Revue française de socio-économie*, n° 9, p. 117-131.
- GIBSON-GRAHAM J. K., CAMERON J., HEALY S. (2013), *Take Back the Economy: An Ethical Guide for Transforming Our Communities*, Minneapolis/London, University of Minnesota Press.
- GILLIGAN C. (1982), *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- GIRAUD C. (2004), « Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme », *Cahiers du genre*, n° 37, p. 71-91.
- GIRAUD C., RÉMY J. (2013), « Division conjugale du travail et légitimité professionnelle. Le cas des activités de diversification agricole en France », *Travail, genre et sociétés*, n° 30, p. 155-172.
- HERVIEU B. (2004), « L'amélioration des plantes, un domaine emblématique pour l'Inra : histoire, identité, horizons », in Boistard P., Sabbagh C., Savini I. (dir.), *L'amélioration des plantes. Continuités et ruptures, Actes du colloque, Montpellier, 17-18 octobre 2002*, Inra, p. 2-4.
- HIRATA H., LABORIE F., LE DOARÉ H., SENOTIER D. (2004), « Travail (le concept de) », in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 243-248.

- HOUDART S., THIÉRY O. (2011), *Humains, non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- HUGHES E. C. (1996) [1957], *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- KRINSKY J., SIMONET M. (2012), « Dénis de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui. Introduction », *Sociétés contemporaines*, n° 87, p. 5-23.
- LACEY H. (2015), « Agroécologie : la science et les valeurs de la justice sociale, de la démocratie et de la durabilité », trad. M. Lefèvre, *Écologie & politique*, n° 51, p. 27-39.
- LAGRAVE R.-M. (dir.) (1987), *Celles de la terre. Agricultrice : l'invention politique d'un métier*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- LAUGIER S. (2015), « Care, environnement et éthique globale », *Cahiers du genre*, n° 59, p. 127-152.
- MAURY E. (2019), « Élever, tuer, manger. Histoires de transactions multi-espèces », in Collectif, *Habiter le trouble avec Donna Haraway*, Bellevaux, Éditions Dehors, p. 215-229.
- MENDRAS H. (1992), *La fin des paysans ; suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Arles, Actes Sud.
- MOLINIER P. (2016), « De la civilisation du travail à la société du care », *Vie sociale*, n° 14, p. 127-140.
- MOREL K., LÉGER F. (2017), « Chapitre 6. Impact du bénévolat, de l'implication des consommateurs et de la récupération de matériel sur la viabilité économique des microfermes », in Van Dam D., Lagneaux S., Nizet J., Streith M. (coord.), *Les collectifs en agriculture bio. Entre idéalisation et réalisation*, Dijon, Educagri Éditions, p. 101-116.
- MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (2021), « La population féminine en agriculture en 2019 », *Infostat* [en ligne]. <https://statistiques.msa.fr/publication/la-population-feminine-en-agriculture-en-2019-infostat/>, consulté le 26 septembre 2023.
- NICOLAS F. (2017), « L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ? », *Tracés*, n° 32, p. 69-90.
- NICOURT C. (2014), « Le lent dévoilement du travail des agricultrices », *Vertigo* [en ligne], vol. 14, n° 1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.14731>
- OLLIVIER C., VAN TILBEURGH V. (2019), « Chapitre 3. Comprendre ou gérer l'animal d'élevage : une analyse interactionniste », in Van Dam D., Nizet J., Streith M., *Humains et animaux dans les agricultures alternatives. La domination en question*, Dijon, Educagri Éditions, p. 53-69.
- PALOMO M. (2009), « Domestiquer le travail », *Multitudes*, n° 37-38, p. 90-97.
- PORCHER J. (2002), « “Tu fais trop de sentiment”, “Bien-être animal”, répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs », *Travailler*, n° 8, p. 111-134.
- PORCHER J. (2014), *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte.
- PORCHER J., SCHMITT T. (2010), « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », *Revue du MAUSS*, n° 35, p. 235-261.

- PRUVOST G. (2013), « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n° 60, p. 36-55.
- PRUVOST G. (2016), « Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 123, p. 105-119.
- PRUVOST G. (2021), *Quotidien politique. Féminisme, écologie et subsistance*, Paris, La Découverte.
- RAÏD L. (2015), « Val Plumwood : la voix différente de l'écoféminisme », *Cahiers du genre*, n° 59, p. 49-72.
- RÉMY C. (2016), « Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides », *L'Année sociologique*, vol. 66, n° 2, p. 299-318.
- RENAUD T., RIOUX L. (2016), *France, portrait social. Édition 2016*, Paris, Insee.
- RODET D. (2019), « Jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée : articuler activité professionnelle et convictions dans un engagement professionnalisé », *La Revue de l'Ires*, n° 99, p. 11-36.
- SABOURIN É. (2007), « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *Revue du MAUSS*, n° 30, p. 198-217.
- SAMAK M. (2013), « Les conditions pratiques d'un engagement économique et moral. Les maraîchers biologiques et la saisonnalité des fruits et légumes », *Revue d'études en agriculture et environnement*, n° 94, p. 93-116.
- SAMAK M. (2016), « La politisation variable des alternatives agricoles », *Savoir/Agir*, n° 38, p. 29-35.
- SAMAK M. (2017), « Le prix du "retour" chez les agriculteurs "néo-ruraux". Travail en couple et travail invisible des femmes », *Travail et Emploi*, n° 150, p. 53-78.
- SCHATZ E. (2009), *Political Ethnography: What Immersion Contributes to the Study of Power*, Chicago, The University of Chicago Press.
- SCHÜTZ G. (2018), *Jeunes, jolies et sous-traitées : les hôtesses d'accueil*, Paris, La Dispute.
- SENNETT R. (2000), *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel.
- SIMONET M. (2018), *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel.
- THOMPSON E. P. (2004), *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique.
- TRONTO J. C., FISCHER B. (1990), « Toward a Feminist Theory of Caring », in Abel E. K., Nelson M. K. (eds), *Circles of Care: Work and Identity in Women's Lives*, New-York, Suny Press, p. 36-54.
- WASER A.-M., STOESEL C. (2017), « Faire avec l'incertain. Nourrir les hommes ou nourrir sa vie ? Maraîchers et apiculteurs bio », *Nouvelle Revue de psychosociologie*, n° 24, p. 157-71.
- ZARCA B. (1993), « Indépendance professionnelle, relations entre les sexes et mobilisations collectives », *Sociétés contemporaines*, n° 16, p. 77-109.

